

SOMMET CITOYEN

Semaine Européenne de la Démocratie Locale 2017

PROPOSITION : Faciliter l'accès à des locaux pour maintenir les initiatives existantes, entreprendre des projets et des actions communes

Faciliter l'accès à des locaux :

- >>> vacants pour la mise en place de tiers-lieux éphémères ou pérennes
- >>> en activité en repensant les usages des espaces
- >>> futurs en intégrant une clause dans les cahiers des charges des promoteurs et en prévoyant une démarche participative auprès des citoyens dans les étapes de consultation

ATELIER : Atelier 8 « Tiers-lieux »

Précisions sur la proposition - « **QUOI ?** » :

Faciliter l'accès à des locaux de trois types :

- Des locaux vacants pour la mise en place de tiers-lieux éphémères ou pérennes
- Des locaux en activité : Repenser les usages des espaces dans certains lieux existants. Lorsque certains espaces sont libres à certains moments, imaginer d'autres usages que ceux habituels. Par exemple : les écoles en dehors des temps scolaires, les institutions culturelles (Médiathèques, musées, théâtres...), Université, mairies de quartier, espaces publics... (exemple Métropole de Rennes). Attention, cette proposition ne peut pas être adaptée à tout type de projets, la valeur symbolique d'un lieu permanent est importante
- Les futurs locaux : intégrer clause dans les cahiers des charges des promoteurs et intégrer les réflexions menées, ainsi que prévoir une démarche participative auprès des citoyens dans les étapes de consultation (comme à Nantes) (exemple éco-quartier de Freiburg et projets auto-promotion strasbourgeoise).

Etat des lieux, constats, diagnostic, attentes - « **POURQUOI ?** » Objectifs - « **POUR QUOI FAIRE ?** »

Plusieurs groupes d'habitants ont des projets autour de différentes thématiques mais ne trouvent pas d'espaces pour les réaliser.

Il existe énormément de locaux vacants peu connus du grand public, dans lesquels des initiatives pérennes ou éphémères pourraient prendre place.

Nombreux lieux existants occupent de manière partielle les espaces/temps qui leur sont accordés (exemple une école en dehors des temps scolaires, des mairies de quartier en dehors des temps d'ouverture, le centre administratif de l'Eurométropole, les centres sociaux culturels, les parcs ou autres espaces publics...)= besoin d'optimiser les lieux.

Un réel besoin d'un espace identifié pour maintenir les initiatives existantes, éviter l'essoufflement, entreprendre des projets et actions communes pour donner vie à ces initiatives.

Périmètre géographique - « **OU ?** » : Eurométropole

Acteurs-trices impliqué-e-s et rôles de chacun-e - « **QUI ?** », « **QUI FERAIT QUOI ?** » :

Groupe de travail composé d'Agents de l'EMS, élus, bailleurs, promoteurs, architectes, juristes (cf. EMS), personnalités diverses en soutien au groupe, essentiellement composé d'habitants - citoyens
→ veiller à la mixité du groupe

Rôle du groupe : Consultatif pour tester des propositions de dispositifs

Identifier un référent, bénévole(s) tournant(s) : rôle : animer le groupe, coordination logistique... (exemple : gérer la communication avec Structures intermédiaires (ex maison des associations))

Quel lien au Conseil de Développement ?

Structures intermédiaires (ex maison des associations) être relai du référencement

- Monter un groupe de travail dédié
- Repenser la gouvernance (éviter le top down) dans les lieux existants
- Faciliter les démarches pour avoir accès aux locaux
- Informer les habitants sur les opportunités (ex COOP, Manufacture...) - Dispositifs de sensibilisation= Repenser les canaux de diffusion d'information de la ville
- Faire le lien avec la proposition 1 sur la cartographie
- Accompagnement administratif sur le montage de dossiers
- Bus citoyen : pour informer, sensibiliser, créer des temps d'Agora
- Démultiplier les lieux éphémères (exemple café citoyen du boulevard de la Marne) et imaginer un lieu pérenne

« QUAND ? »

Fin 2017: Mettre en place un groupe de travail dédié avec des référents des collectivités, des habitants, des structures et personnalités identifiées.

Deuxième trimestre 2018 : organiser des temps de partage d'expériences et de bonnes pratiques avec des structures locales et des initiatives existantes en dehors de Strasbourg

Tout au long de l'année : temps de travail de ce groupe pour la mise en place des dispositifs de facilitation

Forum démocratie 2018 : lancement des dispositifs de facilitation

LEVIERS identifiés pour la mise en œuvre de la proposition :

S'appuyer sur des initiatives existantes exemple : <https://www.plateau-urbain.com/qui-sommes-nous>, Rennes, Nantes, etc...

Et les échecs : se renseigner

Lieu leviers comme le Shadok

Structures relais

La Ville et ses services (exemple communication)

CONTRAINTES identifiées pour la mise en œuvre de la proposition :

Trouver les moyens (humains, organisationnels, techniques, juridiques, financiers...) pour que l'occupation de lieux existants puisse être mise en œuvre (sécurité, assurances...)

Les freins liés à la culture et aux habitudes, réticences au changement